

Date de la convocation : 23/09/2019

Nombre de Conseillers : 19

Présents : 14

Votants : 15

Présents : Mmes Catherine DEWAILLY, Marie-Annick GUIMARD, Marilys MONCOUCUT, Josette RAIMON.

MM. Laurent BRIAND, Jacques CEYROLLE, Jacques GIGON, Patrick LIMET, Jean-Claude MORISSE, Jean-James PERLADE, Jean-Luc PIPELIER, Patrick RAMOS, Olivier SALARDENNE, Michel STRECK.

Absents ayant donné Pouvoirs : Mme Josiane LAROCHE à M. Jean-Claude MORISSE

Absents excusés : Mme Patricia ROUET

Absents : Mme Valérie LUSSIEZ, MM. René RICHARD, Alain RAYMOND

Secrétaire de séance : M. Patrick RAMOS

L'an deux mille dix-neuf, le trente septembre à 18 heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de SALLES SUR MER, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude MORISSE, Maire.

Sur proposition de Monsieur le Maire, une minute de silence est observée en ce jour de deuil national en l'honneur du Président Jacques CHIRAC décédé.

Monsieur le Maire propose de déposer sur table une délibération n°10 Création d'un groupement de Coopération sociale et Médico-sociale (G.C.S.M.S) au niveau de l'agglomération rochelaise, dans le cadre de la mutualisation des services d'aide à domicile gérés par des CCAS, projet envoyé par mail le 26/09/2019 à l'ensemble des Conseillers Municipaux (Proposition acceptée à l'unanimité).

Délibération n°1 – Actualisation des tarifs, taxes, redevances et participation 2020

Le Conseil Municipal décide de la création et de l'actualisation des tarifs, pour 2020, tels qu'indiqués ci-dessous :

Cantine :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Repas maternelle	2,45 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,55 €	2,65 €	2,70€	2,70€
Repas primaire	2,95 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,05 €	3,15 €	3,20€	3,20€
Enseignants	5,50 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,70 €	5,80 €	6,00€	6,00€
Facturation extérieurs ou pour les non-inscrits (prix coûtant)	7,54 €	7,80 €	8,00 €	8,00 €	8,00 €	9,00 €	10,00€	10,00€

Garderies :

	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Garderie matin	1,90 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00 €	2,00€	2,10
Garderie soir	2,40 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50€	2,60

Centre de Loisirs Les P'tits Sallés – Mercredi

Tarifs hors repas :

Centre de Loisirs		2019 Tarif à la journée complète	2020 Tarif à la journée complète
QF1 (de 0 à 600)	1 enfant *	13 €	13 €
	Prix par enfant, pour une famille de :	2 enfants *	12,5 €
		3 enfants *	12 €
QF2 (de 600 à 1199)	1 enfant *	14 €	14 €
	Prix par enfant,	2 enfants *	13,5 €

pour une famille de :	3 enfants *	13 €	13 €
QF3 (de 1200 à plafond) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	15 €	15 €
	2 enfants *	14,5 €	14,5 €
	3 enfants *	14 €	14 €
Autre régime (TNS, MSA, ...) Prix par enfant, pour une famille de :	1 enfant *	14 €	14 €
	2 enfants *	13,5 €	13,5 €
	3 enfants *	13 €	13 €
Hors commune		Majoration de 3 € par prestation	

* Enfants fréquentant le Centre de loisirs

Location de salle des fêtes :

	2017		2018		2019		2020	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journées (week-end) par jour supplémentaire	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €	220,00 €	700,00 €
Caution	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €	100,00 €	260,00 €
Forfait ménage	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

Location de salle du Parc :

	2017		2018		2019		2020	
	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune	Commune	Hors Commune
2 journées (week-end, uniquement le midi) par jour supplémentaire	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €	120,00 €	350,00 €
Caution	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €	50,00 €	120,00 €
Forfait ménage	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €	500,00 €
	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €	150,00 €

Location de Salles aux Associations (par association utilisatrice)

- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles inférieur à 45 heures : gratuité,
- nombre total mensuel d'heures d'utilisation des 2 salles supérieur ou égal à 45 heures : participation forfaitaire de 400 €. (40 € / mois sur 10 mois)
- forfait ménage : 150 €

Concessions :

	2017			2018			2019			2020		
	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans	15 ans	30 ans	50 ans
Concessions (2 m2)	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
Caves urnes	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €	150 €	250 €	350 €
Columbarium	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €	415 €	705 €	955 €

Frais de reproduction de documents :

- Photocopie :
 - Page A4 recto **0.18 €**
 - Page A4 recto/verso **0.36 €**
 - Page A3 recto **0.36 €**
 - Page A3 recto/verso **0.72 €**

Cartes postales:

- Vente de cartes postales: **0,40 €**

Bourse aux Livres :

- Vente de livres, revues, magazines: **0,50 € 1,00 € et 2,00 €**

Repas des Aînés :

- Vente de repas pour les moins de 70 ans: **28,00 €**

Centre de Loisirs :

- Vente de production: **0.50 €, 1 €, 1,5 € et 3 €**

Bulletin Communal :

- Encart 1 parution format carte de visite : **25 €**
- Encart 1 parution double format : **40 €**

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°2 Tarifs Marché de Noël 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix de l'emplacement pour les exposants pendant le Marché à 30€, fixe le prix du ticket de la pesée du jambon à 1€ et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°3 Avis implantation antennes Orange sur le Château d'Eau de Salles sur Mer

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, émet un avis favorable à l'implantation d'antennes Orange sur le Château d'Eau de Salles sur Mer et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à la majorité avec 10 voix pour et 5 abstentions.

Délibération n°4 – Décision modificative n°2 Budget EPICERIE**BUDGET EPICERIE****FONCTIONNEMENT**

Dépenses		Recettes	
Article (Chap.) - Opération	Montant	Article (Chap.) - Opération	Montant
615221 (011) : Bâtiments publics	-0,12		
6688 (66) : Autres	0,12		
	0,00		
Total Dépenses	0,00	Total Recettes	

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve les virements de crédits tels que proposés et autorise, Monsieur le Maire, à signer tous documents relatifs à cette opération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°5 Changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le changement de dénomination du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime qui devient Eau 17.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°6 Modification statutaire du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve la modification des statuts du Syndicat des Eaux de la Charente Maritime tels qu'annexés à la présente délibération.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°7 Adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente Maritime (Eau 17) de la Ville de Saintes aux compétences eau potable et assainissement collectif

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve l'adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente Maritime (Eau 17) de la Ville de Saintes pour les compétences eau potable et assainissement collectif.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°8 Désaffiliation du Département de la Charente Maritime du CDG17 pour la gestion des Adjoints Techniques des établissements d'enseignement

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte la désaffiliation du Département de la Charente Maritime pour la gestion des Adjoints techniques des établissements d'enseignement et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°9 Devenir du Camping Municipal le Moulin

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas donner suite à la proposition financière de l'avocat, décide de ne pas poursuivre pour le moment la procédure engagée pour la mise en location du Camping afin de laisser toute opportunité concernant ce dossier à une prochaine équipe municipale et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Délibération n°10 Création d'un groupement de Coopération sociale et Médico-sociale (G.C.S.M.S) au niveau de l'agglomération rochelaise, dans le cadre de la mutualisation des services d'aide à domicile gérés par des CCAS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve la convention constitutive du GCSMS (groupement de coopération sociale et médico-sociale) de maintien à domicile sur l'ensemble du territoire de la communauté d'agglomération de La Rochelle, jointe à la présente délibération ;
- Désigne, conformément à l'article 19.1 de la Convention constitutive, relative à la composition de l'Assemblée générale :
 - Mme Josette RAIMON comme représentant titulaire de la Commune de Salles sur Mer
 - Marie-Annick GUIMARD comme représentant suppléant.

Délibération adoptée à l'unanimité avec 15 voix pour.

Questions / Informations diverses :

- Renfort école proposition d'un poste à mi-temps en maternelle : suite à l'ouverture d'une 3^{ème} classe en Maternelle et à l'effort consenti par l'Education Nationale d'affecter un demi-poste d'enseignant à notre Ecole élémentaire, le Conseil Municipal est favorable au recrutement d'une ATSEM, le matin, en renfort pour le moment en fonction du maintien des effectifs sur les années scolaires futures.
- Date prochaines élections municipales : dimanche 15 et 22 mars 2020.
- Date de la prochaine Fête de la Rosière : samedi 20 juin 2020.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité de l'eau du service eau potable 2018 : envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux par courriel le 31/07/2019 et présenté au Conseil Municipal.
- Rapport d'activités 2018 de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle: envoyé à l'ensemble des conseillers municipaux par courriel le 26/09/2019 et présenté au Conseil Municipal.
- Point urbanisme :
 - Lotissement Ecrin Vert : information de l'avis négatif émis par l'ABF et la CDA
 - Point sur le futur lotissement de la Ferme du Roulet : aucun dépôt de document d'urbanisme pour le moment. Les travaux actuels ne nécessitent pas d'autorisation d'urbanisme.
 - Projet lotissement la Clé des Champs 17 rue de l'Héronnière
 - Projet de construction Place de la Liberté : problème de stationnement
 - Question de la centralité commerciale, du maintien des commerces en centre bourg, de la transformation des anciens commerces en logement

- Transfert des voiries : dossier stoppé pour le moment chez le notaire pour vérification procédure
- Discussion sur l'Association foncière
- Questionnement sur le fonctionnement des alarmes des bâtiments communaux
- Travaux logement rue Pierre, avis favorable de principe à une éventuelle participation. En attente réception facture.
- Point sur les occupations illicites des gens du voyage : absence d'arrêté intercommunal (la CDA travaille sur le sujet). Monsieur le Maire rappelle que la Commune n'a rien touché des Gens du Voyage et a œuvré tout l'été pour les faire partir.
- La Commune participe le jeudi 18 octobre 2019 au Grand Repas avec la cantine scolaire.